



Mars 2008

Réseau des Écoles
de la Deuxième Chance
en France

LES RÉSULTATS 2007

CONCLUSIONS & PERSPECTIVES 2008

Les Écoles de la 2^e Chance ont pour objectif l'intégration professionnelle et sociale durable de jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi. Autour d'une charte des principes fondamentaux, le "Réseau E2C France" s'est constitué en association en juin 2004. En 2008, 16 membres du Réseau gèrent 41 sites Ecoles sur 12 Régions et 25 Départements. Les principaux résultats sont les suivants

- ❶ ***le Réseau a accueilli 3 713 jeunes en 2007 soit + 39 %,***
- ❷ ***en 2008 sa capacité d'accueil va dépasser les 4 500 places,***
- ❸ ***61 % des sorties sont positives vers l'emploi ou la qualification,***
- ❹ ***le coût médian annuel du parcours des jeunes est de 8 100 €.***

Réseau E2C France
32, rue Benjamin Franklin - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-E2C.fr

SYNTHÈSE DU DOSSIER ET RECOMMANDATIONS

Le Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France connaît un développement rapide (+39% en 2007) et compte en 2008 16 membres pour 41 sites-Écoles en fonctionnement dans 12 Régions et 25 départements. Avec **4 500 jeunes accueillis en 2008 et 61% de sorties positives vers l'emploi ou la formation** professionnelle qualifiante, les E2C font la preuve qu'elles sont l'une des réponses innovantes aux problèmes posés par l'intégration professionnelle et sociale de jeunes adultes sans emploi ni qualification.

L'article L 214 14 du code de l'Éducation (Loi 2007-297 du 5 mars 2007) et son décret d'application (n° 2007-1756 du 13 décembre 2007) concernant les Écoles de la 2^e Chance, a témoigné de la **volonté du législateur de soutenir et d'institutionnaliser le dispositif**.

Les partenaires institutionnels et financiers cherchent **des solutions pour pérenniser le financement des E2C et stabiliser leur fonctionnement**, au moment où la baisse du FSE disponible met en cause leur équilibre budgétaire et où l'engagement de l'État est jusqu'alors resté ponctuel.

Là où les E2C sont implantées, les Régions en sont les partenaires et financeurs majeurs, au côté du FSE, des villes et agglomérations, des Conseils Généraux et des entreprises. Il s'agit donc d'une structure de financement unique dans sa conception et qui témoigne de l'engagement des partenaires territoriaux.

Le coût "médian" annuel du parcours dans le dispositif est évalué, pour 2008, à 8 100 €, hors indemnisation des stagiaires. Le budget total de fonctionnement des E2C, qui se situe en 2008 à environ 24 millions d'€, se situerait, dans l'hypothèse d'une évolution des effectifs accueillis de 15 000 jeunes à l'horizon 2010/12, aux alentours de 90 millions d'€.

Le "Réseau E2C France" vient de publier une étude sur l'essaimage du dispositif, financée par la Délégation Interministérielle à la Ville, ouvrage de référence pour les acteurs institutionnels qui souhaitent en étudier le concept. Les équipes des E2C sont en cours de mise en œuvre des outils essentiels à la validation du parcours des jeunes et à la labellisation des Écoles.

L'essaimage du dispositif sur le territoire national doit être maîtrisé. Avec leurs partenaires et donneurs d'ordre (Régions en tout premier lieu, collectivités territoriales et locales, CCI, entreprises), les Écoles de la 2^e Chance souhaitent poursuivre leur développement qui suppose :

➔ **de définir des modalités de financement adaptées :**

- ⇒ en engageant une **concertation entre l'État et les Régions sur les modalités d'un soutien pérenne de l'État aux écoles existantes ;**
- ⇒ en obtenant la publication rapide de l'instruction précisant **les modalités d'attribution de la Taxe d'Apprentissage au titre de la catégorie A du hors quota ;**
- ⇒ en précisant les conditions du soutien de l'État au lancement de nouveaux projets ;

➔ **de garantir le respect de la Charte des Principes du Réseau E2C**

- ⇒ en mettant en œuvre sans délai le dispositif de labellisation prévu par le décret de décembre 2007 relatif aux Écoles de la 2^e Chance.

SOMMAIRE

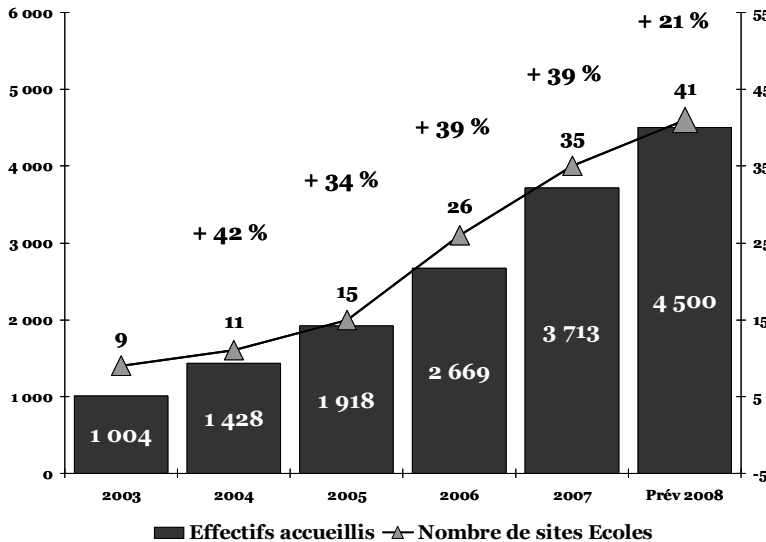
1. L'évolution du Réseau E2C France	page 6
⇒ <i>Une progression de près de 40 % par an</i>	
2. Le profil des jeunes stagiaires	page 7
⇒ <i>93 % n'ont pas validé un niveau V</i>	
3. Les résultats 2007	page 8
⇒ <i>61 % des sorties sont positives</i>	
5. Le coût du parcours	page 9
⇒ <i>Le coût médian annuel du parcours est de 8 100 €</i>	
6. Budgets et financement des E2C	page 10
⇒ <i>Un financement diversifié</i>	
7. Perspectives d'essaimage du dispositif	page 11
⇒ <i>Une perspective liée à un financement pérenne</i>	
8. La Commission Nationale de Labellisation	page 12
⇒ <i>Le processus de labellisation des E2C</i>	

Annexes

	page 13
1. Liste des membres prévisionnels de la Commission Nationale de Labellisation	page 14
2. Tableau des effectifs et profils du public accueilli de 2004 à 2007	page 15
3. Tableau des résultats de sorties de 2004 à 2007	page 16
4. Tableau des données budgétaires de 2006 aux prévisions 2008	page 17
5. Tableau des implantations des sites d'E2C existantes	page 18
6. Adresses des E2C membres du Réseau E2C France	page 19

UNE PROGRESSION DE PRÈS DE 40 % PAR AN

Evolution comparée des effectifs accueillis et du nombre de sites Ecole de 2003 à 2008



Le développement du Réseau E2C France s'est poursuivi en 2007, par l'ouverture de nouvelles Écoles et de nouveaux sites et/ou antennes. En 2007, 15 E2C membres du Réseau gèrent 40 sites ou antennes, dans 24 départements, mais **dans les mêmes 11 Régions qu'en 2006**. Il y a corrélation entre l'évolution des effectifs et des nouveaux sites développés par les Écoles existantes.

En 2007, les Écoles de la 2^e Chance ont accueilli 3 713 jeunes sans qualification et sans emploi, soit une progression de + 39% par rapport à 2006. **La croissance des effectifs a été de près de 40 % par an pendant quatre années consécutives.**

Ce développement s'explique par une forte extension des dispositifs existants dans leurs territoires de présence. En effet, la croissance est due en grande partie au développement des Écoles existantes. Les 7 Écoles existantes en 2004 (*Auvergne, Champagne Ardenne, Essonne, Marseille, Mulhouse, Seine Saint Denis et Tours Val de Loire*) sont passées d'un effectif accueilli de 1 428 jeunes en 2004 à un effectif de 2 496 en 2007 soit une progression de + 75 %. **De plus, c'est dans les 6 Régions où était déjà implantée une École en 2004 que la progression a été la plus forte : + 84 %.**

L'ouverture en décembre 2007 de l'E2C Guadeloupe, qui vient de demander son adhésion au Réseau, permet d'indiquer que **le chiffre de jeunes accueillis devrait se situer à plus de 4 500 jeunes en 2008**. Ce chiffre montre pour la première fois depuis 2004 une tendance au ralentissement de la croissance des effectifs : + 21 %. Cette situation s'explique par deux raisons majeures :

- ➔ **dans les territoires où les E2C existantes peuvent se développer plus rapidement, elles se trouvent confrontées à des limites de financement** (coût du dispositif, annonce de baisse du FSE, partage entre plusieurs "sites" des possibilités de financement, tant pour la Taxe d'Apprentissage que pour des subventions...). La pérennisation et la consolidation des Écoles existantes et, en particulier, de leur financement, est l'une des clés majeures du développement.
- ➔ **les efforts du Réseau E2C France, depuis 18 mois, sont essentiellement concentrés sur la mise en place des outils de professionnalisation** (certificat national de compétences et processus de labellisation) prévus pas les textes.

La progression des effectifs accueillis dépend, majoritairement, du développement du dispositif dans les Régions où il est implanté.

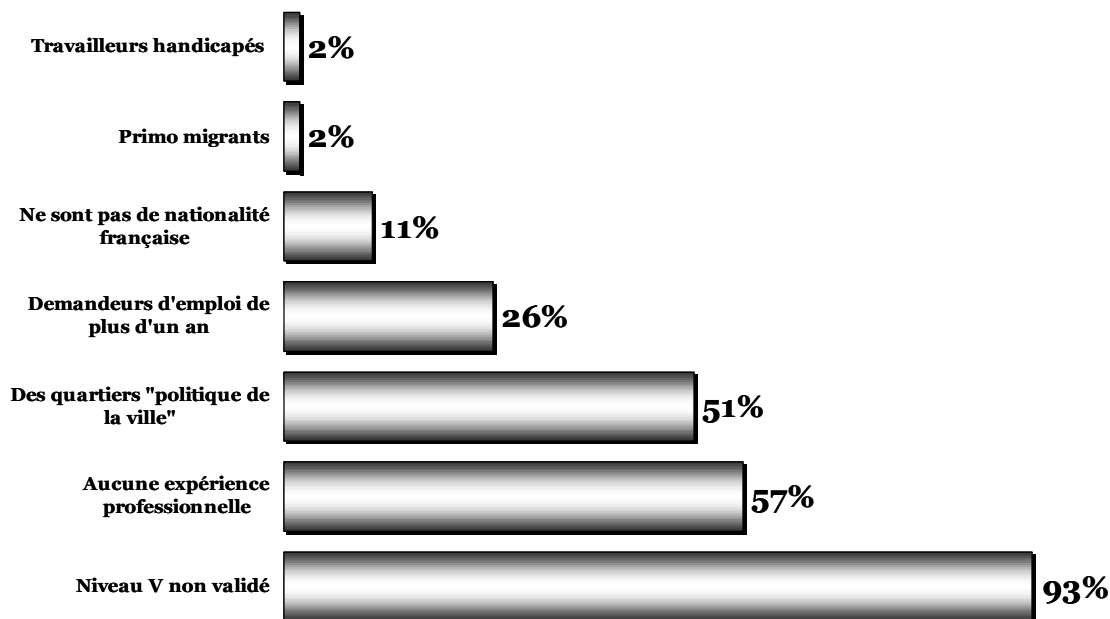
Sur de nouveaux territoires, des porteurs de projets se manifestent et certains ont démarré des études de faisabilité. Cependant, le processus de création est lent (temps d'explications, d'études, d'accord des partenaires potentiels tant sur le projet que sur son financement, délais de création d'une structure dédiée...) et les moyens faibles.

93 % DES STAGIAIRES N'ONT PAS VALIDÉ UN NIVEAU V

Réseau E2C France

Le profil du public accueilli en 2007

pour une moyenne d'âge de 20,4 ans, 56 % de femmes, 44 % d'hommes



La moyenne d'âge du public accueilli, observée sur les quatre dernières années reste relativement stable : elle se situe à **20,5 ans**.

La répartition par sexe indique une prédominance du public féminin (56 %). Conformément aux principes du dispositif, les jeunes entrants, pour **93 % d'entre eux, n'avaient pas validé un niveau V (niveau CAP) de qualification et 57 % n'ont jamais eu d'expérience professionnelle en entreprise.**

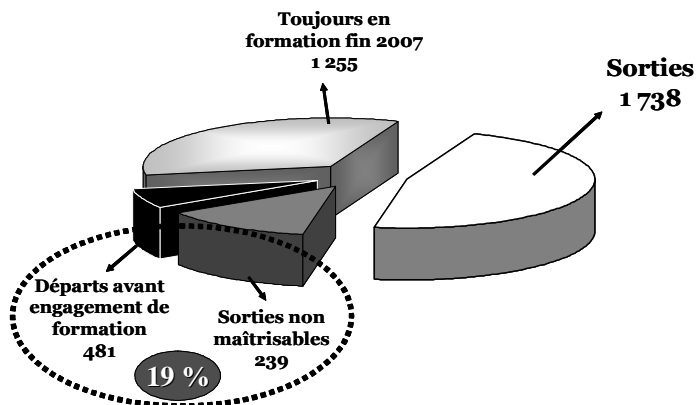
11 % des jeunes ne sont pas de nationalité française, et 2 % d'entre eux sont primo-migrants.

La particularité des E2C est leur ouverture à la vie de la Cité et leur ancrage dans leurs milieux locaux. Ainsi, **les E2C, reçoivent essentiellement des habitants des zones urbaines (85 %) et en particulier des quartiers dits de "Politique de la Ville" (51 %)**. Cependant, les Écoles dont le milieu local est à forte ruralité reçoivent des publics ruraux (*Champagne Ardenne, Nièvre, Auvergne...*). Dans ces Écoles, la mixité de public est perçue comme un avantage pédagogique : l'échange sur les différentes situations "d'exclusion" permet aux jeunes de ne pas sentir "d'appartenance à un ghetto spécifique" et donne de fortes occasions d'ouverture aux autres.

Quatre ans après la mise en place du Réseau E2C France et l'engagement des Écoles à une publication commune de leurs résultats annuels, ceux-ci confirment en 2007 que les E2C sont bien dans leur cœur de métier : l'accueil de publics de 18 à 25 ans, sans qualification et sans emploi, ayant quitté le système éducatif depuis plus d'un an et volontaires pour s'engager dans un parcours d'intégration sociale et professionnelle.

61 % DES SORTIES SONT POSITIVES

Réseau E2C France
sur 3 713 jeunes accueillis en 2007



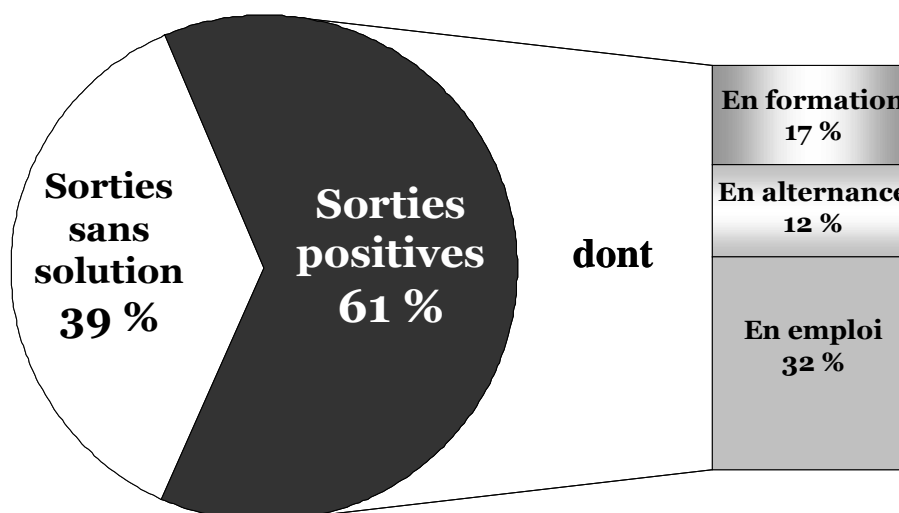
81 % des jeunes s'engagent dans un parcours complet de formation. A un public en rupture, l'École de la 2^e Chance offre un parcours d'intégration.

Le taux "d'abandon" est stable. En 2007, les sorties non maîtrisables (*incarcération, décès, déménagement, maladie et maternité*) sont en légère baisse, à 6 % des effectifs, et les sorties avant engagement de formation progressent légèrement pour se situer à 13 %.

L'École de la 2^e Chance a donc la capacité de stabiliser 81 % des jeunes dans un parcours complet de formation.

Sur les 3 713 jeunes accueillis en 2007, 19 % d'entre eux avaient donc abandonné, 1 255 étaient toujours en formation à la fin de l'année et 1 738 étaient sortis à l'issue de leur parcours, dont **61 % en sortie positive, vers la formation et/ou vers l'emploi**. A noter, l'importance de la part des sorties en alternance (*contrats d'apprentissage et/ou de professionnalisation*) qui représente 12 % des sorties.

En 2007, pour le Réseau E2C France 61 % des sorties sont positives vers l'emploi ou la formation



Les résultats 2007 du Réseau E2C France confirment qu'avec 61 % de sorties positives, les E2C font la preuve qu'elles sont l'une des réponses innovantes aux problèmes posés par l'intégration professionnelle et sociale de jeunes publics en voie d'exclusion, tant leurs résultats sont stables, et, ce, malgré l'expansion continue des Écoles existantes et la création de nouveaux sites.

LE COÛT MÉDIAN DU PARCOURS D'UN JEUNE : 8 100 €

Nota important : L'approche du coût du parcours d'un jeune à l'École de la 2^e Chance est complexe, pour trois raisons principales :

- ➔ **l'historique de l'implantation des Écoles**, fortement lié à une situation locale et aux porteurs historiques du projet, entraîne de fortes disparités d'exploitation (par exemple en matière de frais généraux).
- ➔ **le budget des Écoles en création et/ou en poursuite d'extension est plus élevé**, les différences de taille des Écoles (nombre de jeunes accueillis) provoquent également de fortes disparités,
- ➔ **pour évaluer le parcours d'un jeune, les E2C se basent sur les effectifs entrants dans l'année, les plus proches de la notion de parcours**, mais les effectifs globaux accueillis sont plus importants, compte tenu des jeunes toujours présents en début d'année et n'ayant pas terminé leurs parcours.

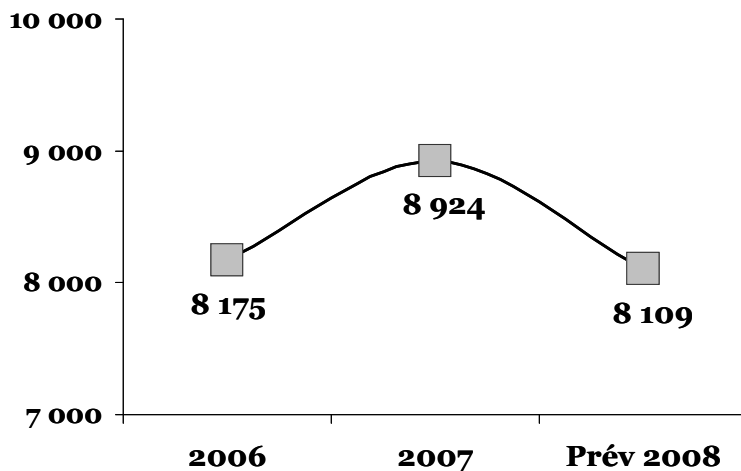
Le coût du parcours d'un jeune : 8 100 € en 2008

L'évaluation est issue des informations communiquées par les Écoles et des données d'effectifs publiés chaque année par le Réseau.

Réseau E2C France

Evolution du coût médian du parcours d'un jeune

(Base 7 Ecoles en exercice depuis 2004 soit : Auvergne, Champagne Ardenne, Essonne, Marseille, Mulhouse, Seine Saint Denis, Tours Val de Loire)



Compte tenu de la difficulté, exprimée plus haut, de calculer une moyenne et de prendre en compte les nouvelles Écoles, cette évaluation est basée sur une "médiane" des 1 881 jeunes entrants prévus en 2008 dans les sept Écoles les plus anciennes ayant dépassé les 5 années d'exercices.

(Base de calcul : Auvergne, Champagne Ardenne, Essonne, Marseille, Mulhouse, Seine Saint Denis et Tours Val de Loire).

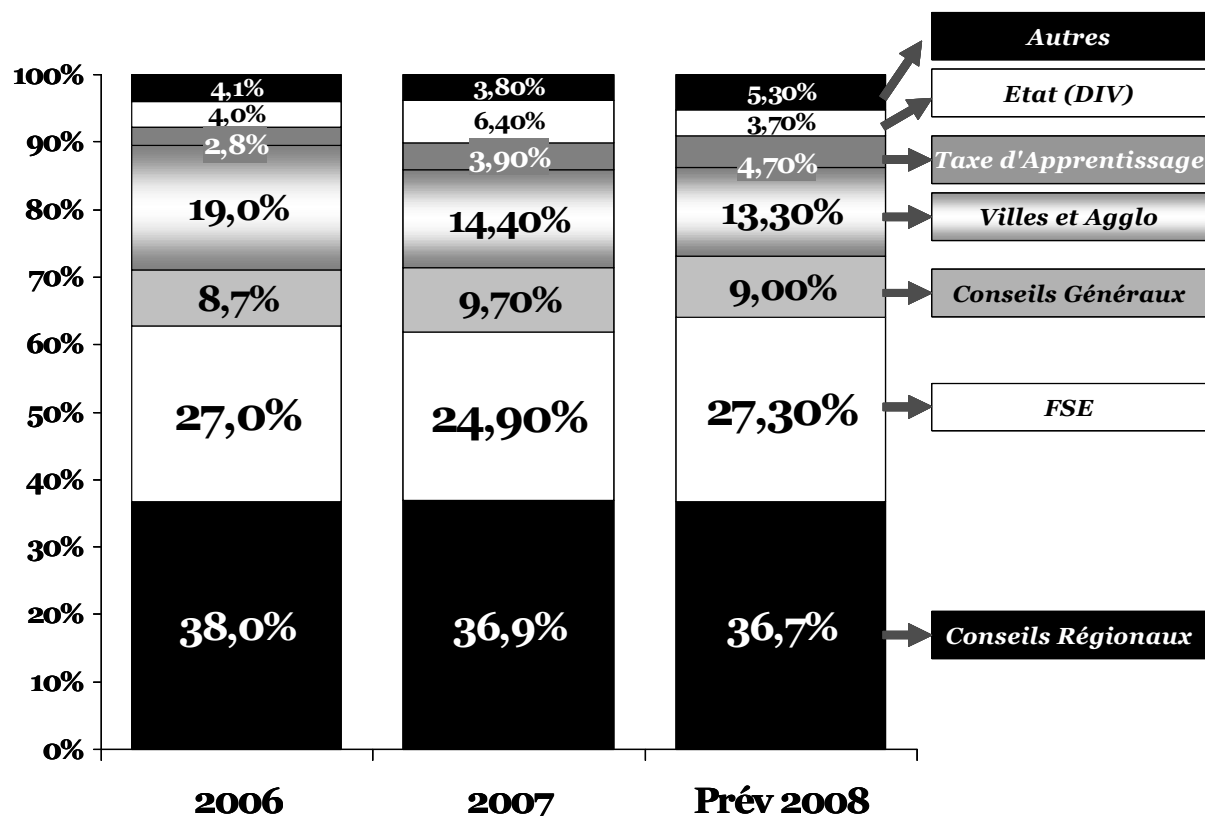
Le coût "médian" annuel du parcours d'un jeune dans le dispositif (hors indemnisation des stagiaires) est :

- ➔ **de 8 924 € pour l'exercice 2007** (proche des estimations prévisionnelles qui étaient de 9 000 €)
- ➔ **évalué à 8 109 €, pour 2008**, une baisse liée à l'évolution des effectifs des Écoles existantes, qui entraîne une baisse du coût du parcours médian.

Les fourchettes de coûts du parcours d'une École à l'autre, qui sont majoritairement de plus ou moins 20 %, **ont tendance à se "resserrer" dans le temps.**

UN FINANCEMENT DIVERSIFIÉ

Réseau E2C France : structure moyenne de financement des E2C



Les 15 Écoles Membres du Réseau E2C France ont un budget prévisionnel de 24 Millions d'€ pour 2008. La part des principaux financeurs est illustrée par le tableau ci-dessus. Celui-ci demande une grande prudence de lecture, car cette situation "moyenne" masque une grande variabilité des structures de financement d'une École à l'autre. On peut en effet trouver des Écoles financées essentiellement par leur Région avec l'appui du FSE, comme on peut trouver des participations de Villes et/ou Agglomérations allant jusqu'à 45 % du financement et /ou des parts de Conseils Généraux allant jusqu'à 30 % du financement.

Les prévisions 2008 indiquent que, compte tenu de leurs compétences, les Régions et le FSE, le plus souvent par l'entremise des Régions, sont les financeurs majeurs du dispositif en France. Leur part dans le financement est globalement stable sur trois exercices, sachant que nombreuses sont les Écoles à qui sont annoncées des mesures restrictives en ce qui concerne l'attribution du FSE pour la fin du plan 2007 - 2012.

Cependant, et c'est là une disposition très atypique dans le monde de la formation professionnelle, les partenaires financeurs sont nombreux. Conseils Généraux, Municipalités et Communautés d'agglomérations participent au dispositif.

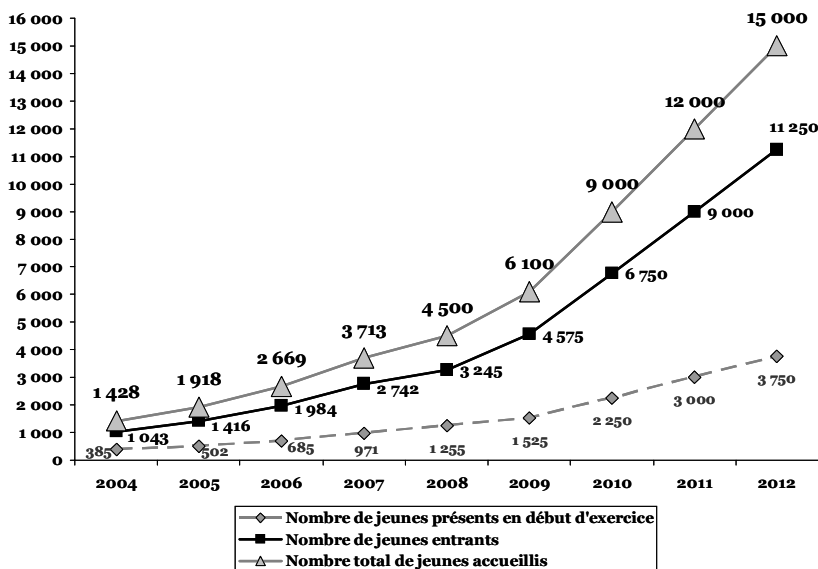
Notons le développement (de 10,9 % à 13,7 % entre 2006 et 2008) de financements de l'État (subventions de la DIV) et de Fondations, ainsi que des ressources issues de la Taxe d'Apprentissage. Cependant, de grandes inconnues pèsent à ce jour sur leurs évolutions potentielles, d'autant qu'au sein d'une même Région, ces financements ont tendance à se "partager" et non pas à "s'accroître".

PERSPECTIVES ET FINANCEMENT PÉRENNE

Liées à des structures associatives avec peu de fonds propres, **les E2C souffrent de problèmes de trésorerie**. De plus, toutes les conventions ne sont pas confirmées en début d'année, **certaines Écoles ont encore, en mars, des incertitudes sur le financement de leur exercice !**

Les engagements de l'État, les potentialités concernant la Taxe d'Apprentissage pour la catégorie A du Hors quota, ne sont ni confirmées ni connues à ce jour, les E2C se trouvent donc dans une situation d'instabilité permanente qui ne facilite ni leur développement territorial ni la prise de décision de nouveaux porteurs de projets.

Réseau E2C France : évolution potentielle des effectifs



L'évolution potentielle vers **15 000 jeunes accueillis en 2012** dépend d'un **financement pérenne des E2C existantes**.

Une évolution des effectifs vers **15 000 jeunes accueillis** à l'horizon 2012 dépend pour moitié de l'évolution des Écoles existantes dans leurs territoires régionaux et pour moitié de la création de nouvelles implantations d'Écoles. **Le budget total de fonctionnement des E2C, qui se situe en 2008 à environ 24 millions d'€, se situerait dans cette hypothèse à environ 90 millions d'€.**

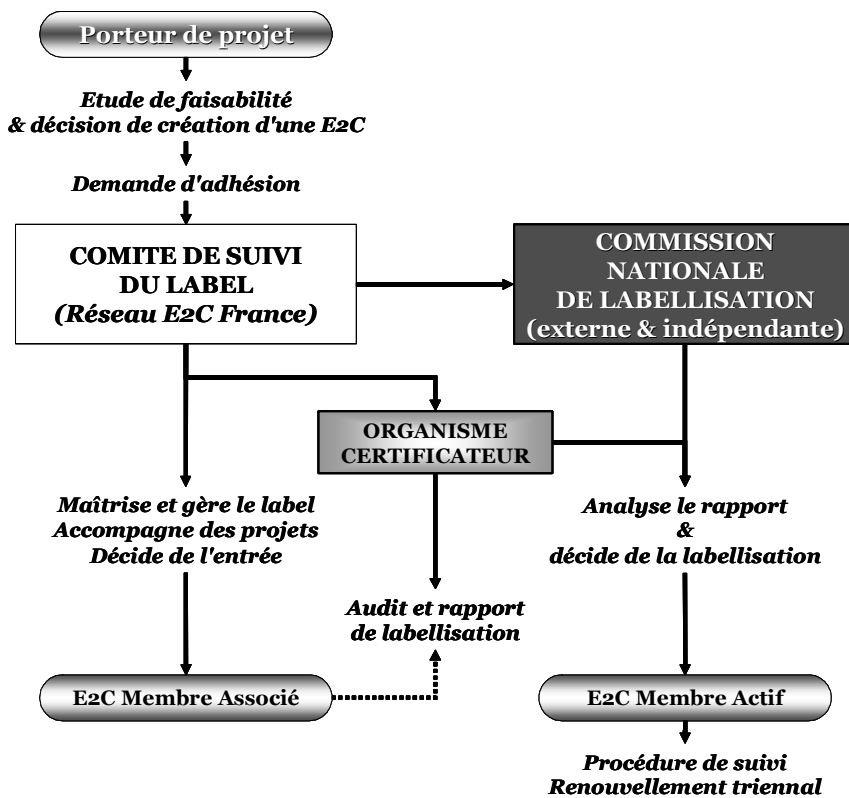
Evaluation du budget prévisionnel 2012 en € constants : 15 000 jeunes accueillis, dont 11 250 entrants annuels à un coût médian de 8 100 €, soit 91 Millions d'€.

Des sources de soutien et de financement complémentaires et pérennes sont nécessaires pour porter le développement des E2C en France à 15 000 jeunes à l'horizon 2012. Rendus possibles par la loi et son décret d'application, trois principaux axes sont à soutenir :

- ➔ **la participation de l'État au financement du dispositif au côté des Régions : une concertation entre l'État et les Régions est nécessaire pour un conventionnement de l'aide de l'État, de l'ordre de 20 à 30 % des budgets mentionnés.**
- ➔ **les E2C, organismes de formation qui préparent les stagiaires aux métiers de premier niveau de qualification et qui délivrent une attestation de compétences, ne sauraient être identifiées comme des "Centres d'Information et d'Orientation". L'inscription des E2C comme bénéficiaires de la Taxe d'Apprentissage, au titre de la catégorie A du hors quota, se révèle indispensable et justifiée.**
- ➔ **La clarification de l'aide qui sera apportée aux nouveaux projets (financement, modalités d'établissement, aide technique apportée par le Réseau E2C France...).**

LA COMMISSION NATIONALE DE LABELLISATION

Réseau E2C France Schéma simplifié du processus de labellisation



Traduisant les principes fondateurs à l'origine du dispositif des E2C, **la Charte des Principes Fondamentaux**, intégrée aux statuts du Réseau E2C France, constitue le référentiel auquel toute Ecole se doit d'être conforme pour être membre du Réseau et, ainsi, apparaître comme une vraie Ecole de la 2^e Chance en France.

Le Réseau vient de publier une étude sur l'essaimage du dispositif, financée par la Délégation Interministérielle à la Ville, ouvrage de référence pour les acteurs institutionnels qui souhaitent en étudier le concept. Les équipes des E2C sont ainsi prêtes à utiliser leur expérience pour **mettre en œuvre les outils essentiels à la validation du parcours des jeunes et à la labellisation de toute nouvelle Ecole** et répondre aux souhaits du législateur et

aux projets d'ouverture d'Ecoles. Cependant, l'essaimage du dispositif sur le territoire national doit être maîtrisé. Le mécanisme de labellisation a été élaboré avec le soutien de l'AFAQ AFNOR.

Conformément aux dispositions du décret d'application, le "guide d'évaluation" a été adressé pour avis au Ministère de l'Education Nationale et au Ministère de l'Emploi. Le Réseau E2C France est en attente de ces avis, préalables indispensables à la création rapide de la Commission Nationale de Labellisation, indépendante et multipartite, qui, seule, prendra la décision de la labellisation.

Le décret d'application stipule : "Article D. 214-10. - Le label "école de la deuxième chance" est délivré pour une durée de quatre ans par l'association "Réseau des E2C en France" aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par un cahier des charges établi par cette association sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle".

L'essaimage du dispositif sur le territoire national doit être maîtrisé afin de **garantir le respect de la Charte des Principes du Réseau E2C** en mettant en œuvre sans délai le dispositif de labellisation avec la **constitution de la Commission Nationale de Labellisation, indépendante et multipartite, en concertation avec l'Education Nationale et les Services de l'Emploi, sur la base des travaux réalisés à ce sujet avec l'AFAQ AFNOR.**

LES ANNEXES

Annexe 1	page 12
Liste des membres prévisionnels de la Commission Nationale de Labellisation	
Annexe 2	page 13
Tableau des effectifs et profils du public accueilli de 2004 à 2007	
Annexe 3	page 14
Tableau des résultats de sorties de 2004 à 2007	
Annexe 4	page 15
Tableau des données budgétaires de 2006 aux prévisions 2008	
Annexe 5	page 16
Tableau des implantations des sites d'E2C existantes	

Annexe 1

Liste des membres prévisionnels de la Commission Nationale de Labellisation

Le Réseau E2C France, soucieux de la nécessité pour une nouvelle Ecole de respecter la charte des principes fondamentaux, qui constitue le référentiel auquel toute Ecole se doit d'être conforme, prévoit, dans le cadre du processus de labellisation, **la création d'une Commission Nationale de Labellisation, indépendante et multipartite** afin d'être un reflet fidèle de l'origine et du fonctionnement des E2C (institutionnel, partenaires, entreprises...). Pour traduire ce large partenariat, la proposition soumise est de créer la Commission dès la mi-2008 avec (*si les partenaires évoqués y sont favorables*) :

- ⇒ ***un représentant du Ministère de l'Education Nationale,***
- ⇒ ***un représentant du Ministère de l'Economie et de l'Emploi,***
- ⇒ ***un représentant du Ministère de la Ville,***
- ⇒ ***un représentant de la Délégation Interministérielle à la Ville,***
- ⇒ ***un représentant de l'ARF, Association des Régions de France,***
- ⇒ ***un représentant de l'AMF, Association des Maires de France,***
- ⇒ ***un représentant de l'Association Nationale des Conseils Généraux,***
- ⇒ ***un représentant de l'ACESRF, Association des Conseils Economiques et Sociaux,***
- ⇒ ***un représentant de l'ACSE,***
- ⇒ ***deux représentants de l'ACFCI,***
- ⇒ ***un représentant de l'APCMA,***
- ⇒ ***un représentant de l'Association Nationale des Missions Locales,***
- ⇒ ***trois représentants du Réseau E2C France.***

Elle procédera à l'élection de son Président, étant entendu que le Réseau E2C France ne peut assumer cette fonction.

Le Réseau E2C France étudie les conditions pour confier à l'AFAQ AFNOR la gestion de la Commission (règlement intérieur, secrétariat, convocations, suivi...).

ANNEXE 2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET PROFILS

RESEAU E2C France

2004		2005		2006		2007	
Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%

Les entrants en E2C

Nombre de jeunes présents en début d'exercice	385	27%	502	26%	685	26%	971	26%
Nombre de jeunes entrés	1 043	73%	1 416	74%	1 984	74%	2 742	74%
Nombre de stagiaires E2C dans l'année	1 428	100%	1 918	100%	2 669	100%	3 713	100%

LE PROFIL GENERAL DU PUBLIC

Sexe

Hommes	712	50%	890	46%	1 237	46%	1 633	44%
Femmes	716	50%	1 028	54%	1 432	54%	2 080	56%

Age

Age moyen à l'entrée	20,6		20,6		21,0		20,4	
Moins de 20 ans	859	60%	1 096	57%	1 377	52%	1 762	47%
De 20 à 23 ans	389	27%	573	30%	857	32%	1 409	38%
De 24 à 25 ans	129	9%	192	10%	323	12%	367	10%
25 ans et plus	51	4%	57	3%	112	4%	175	5%

Habitat

Ruraux	95	7%	276	14%	331	12%	563	15%
Urbains	1 333	93%	1 642	86%	2 338	88%	3 150	85%
dont quartiers politique de la ville	577	40%	1 055	55%	1 479	55%	1 891	51%

Nationalité

Nationalité française	1 169	82%	1 660	87%	2 368	89%	3 283	88%
Autre nationalité européenne	7	0%	7	0%	18	1%	30	1%
Autre nationalité	252	18%	251	13%	283	11%	400	11%

Niveau nominal des stagiaires à l'entrée

Niveau IX	13	1%	101	5%	437	16%	161	4%
Niveau VI	699	49%	1 122	58%	741	28%	1 109	30%
Niveau V Bis	449	31%	382	20%	906	34%	1 236	33%
Niveau V	155	11%	251	13%	409	15%	942	25%
Sous total niveau V non validé	1 316	92%	1 856	97%	2 493	93%	3 448	93%
Niveau V validé	83	6%	41	2%	133	5%	184	5%
Niveau IV	23	2%	21	1%	42	2%	73	2%
Niveau IV validé	6	0%	-	0%	1	0%	8	0%

Autres informations

Stagiaires sans expérience professionnelle	785	55%	1 087	57%	1 583	59%	2 125	57%
Primo migrants (moins de deux ans)	65	5%	68	4%	92	3%	70	2%
Travailleurs handicapés (classification COTOREP)	45	3%	70	4%	46	2%	76	2%
"RMIstes"	41	3%	25	1%	87	3%	163	4%
Demandeurs d'emploi de plus d'un an	547	38%	621	32%	680	25%	981	26%

ANNEXE 3 TABLEAU DES RÉSULTATS DE SORTIES

RESEAU E2C France

2004		2005		2006		2007	
Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%

Les entrants en E2C

Nombre de jeunes présents en début d'exercice	385	27%	502	26%	685	26%	971	26%
Nombre de jeunes entrés	1 043	73%	1 416	74%	1 984	74%	2 742	74%
Nombre de stagiaires E2C dans l'année	1 428	100%	1 918	100%	2 669	100%	3 713	100%

LES PRINCIPAUX RESULTATS

Départs avant engagement de formation	161	11%	178	9%	303	11%	481	13%
Déménagements, décès, incarcérations	74		74		85		93	
Maladies, maternité	54		111		109		146	
Total sorties non maîtrisables	128	9%	185	10%	194	7%	239	6%
Présents en formation en fin d'exercice	502		663		975		1 255	
NOMBRE DE JEUNES SORTIS	637	100%	892	100%	1 197	100%	1 738	100%
Abandons, démissions, exclusions	120	19%	172	19%	251	21%	334	19%
Sortie sans solution connue au jour du suivi	116	18%	132	15%	190	16%	343	20%
TOTAL SORTIES SANS SOLUTION CONNUE	236	37%	304	34%	441	37%	677	39%
Sorties en formation qualifiante ou diplômante	133	21%	148	17%	187	16%	296	17%
Intérim	22	3%	36	4%	42	4%	67	4%
CDD de moins de 6 mois	68	11%	74	8%	127	11%	177	10%
CDD de 6 mois et plus	51	8%	75	8%	82	7%	121	7%
CDI	59	9%	81	9%	115	10%	147	8%
Sorties avec contrat de travail	200	31%	266	30%	366	31%	512	29%
Contrat de professionnalisation	12	2%	38	4%	38	3%	52	3%
Contrat d'apprentissage	51	8%	104	12%	134	11%	154	9%
Sorties avec contrat de travail en alternance	63	10%	142	16%	172	14%	206	12%
Sorties avec contrat de travail "aidés"	5	1%	32	4%	32	3%	47	3%
TOTAL SORTIES POSITIVES AVEC SOLUTION	401	63%	588	66%	757	63%	1 061	61%

LES PREVISIONS ANNEE SUIVANTE

Nombre de jeunes présents en début d'exercice	502	30%	663	30%	975	28%	1 255	29%
Prévision de nombre de jeunes entrants	1 162	70%	1 512	70%	2 564	72%	3 072	71%
Nombre de stagiaires E2C attendus en 2008	1 664	100%	2 175	100%	3 539	100%	4 327	100%

ANNEXE 4 TABLEAU DES DONNÉES BUDGÉTAIRES

RESEAU E2C France

2006		2007		Prévisions 2008	
Valeur		Valeur	%	Valeur	%

Effectifs

Nombre de jeunes présents en début d'exercice	685	26%	971	26%	1 255	29%
Nombre de jeunes entrés	1 984	74%	2 742	74%	3 072	71%
Nombre de stagiaires E2C dans l'année	2 669	100%	3 713	100%	4 327	100%

Budget

TOTAL en K€	14 077	100%	19 491	100%	24 049	100%
--------------------	---------------	-------------	---------------	-------------	---------------	-------------

dont en %

<i>Conseil Régional</i>	5 356	38,0%	7 156	36,7%	8 762	36,4%
<i>FSE en direct</i>	3 491	24,8%	4 386	22,5%	3 751	15,6%
<i>FSE par la Région</i>	311	2,2%	443	2,3%	2 781	11,6%
<i>Conseil Général</i>	1 221	8,7%	1 982	10,2%	2 305	9,6%
<i>Municipalités/Agglo</i>	2 676	19,0%	2 799	14,4%	3 175	13,2%
<i>Taxe d'Apprentissage</i>	399	2,8%	753	3,9%	1 121	4,7%
<i>Etat</i>	45	0,3%	1 234	6,3%	885	3,7%
<i>Autres</i>	578	4,1%	739	3,8%	1 269	5,3%

Coût par stagiaire

<i>Coût par stagiaire accueilli (Budget / total effectifs)</i>	5 274		5 250	0%	5 558	6%
<i>Coût du parcours d'un entrant (Budget / stagiaires entrants)</i>	7 095		7 108	0%	7 828	10%

Coût médian du parcours d'un jeune dans les 7 Ecoles à exercice complet de 2004 à 2007

Calcul (hors indemnisation des stagiaires) pour les Ecoles existantes en 2004 : Auvergne, Champagne Ardenne, Essonne, Marseille, Mulhouse, Seine Saint Denis, Tours Val de Loire

8 175		8 924	9%	8 109	-9%
--------------	--	--------------	----	--------------	-----

Implantation des Ecoles membres du Réseau E2C France			Effectifs accueillis en 2007			Effectifs prévision 2008								
Régions / Ecoles	Départements	Ville / sites	Présents au 1/01	Entrants en 2007	Total stagiaires	Présents au 1/01	Entrants en 2008	Total stagiaires						
Alsace														
	68 Haut Rhin	Mulhouse	27	77	104	26	74	100						
E2C Mulhouse	1	1	27	77	104	26	74	100						
Auvergne														
	03 Allier	Avermes	22	95	117	42	72	114						
	15 Cantal	Aurillac	22	36	58	14	36	50						
	43 Haute-Loire	Le Puy-en-Velay	19	38	57	23	36	59						
	63 Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	42	109	151	36	108	144						
E2C Auvergne	4	4	105	278	383	115	252	367						
Bourgogne														
	58 Nièvre	Cosne-C.-sur-Loire.	59	93	152	44	68	112						
	58 Nièvre	La Machine	-	26	26	11	26	37						
	58 Nièvre	Château-Chinon	-	16	16	16	19	35						
E2C Nièvre	1	3	59	135	194	71	113	184						
Centre														
	37 Indre et Loire	Tours	34	65	99	30	70	100						
E2C Tours Val de Loire	1	1	34	65	99	30	70	100						
Champagne Ardenne														
	51 Marne	Châlons-en-Champ.	46	132	178	37	165	202						
	52 Haute Marne	Saint Dizier	17	57	74	25	45	70						
	52 Haute Marne	Chaumont	10	49	59	14	60	74						
	08 Ardennes	Rethel	12	52	64	17	45	62						
	08 Ardennes	Charleville	26	60	86	23	60	83						
	10 Aube	Romilly-sur-Seine	15	45	60	19	45	64						
	10 Aube	Troyes	23	80	103	14	80	94						
E2C Champagne Ardenne	4	7	149	475	624	149	500	649						
Franche Comté														
	90 Territoire de Belfort	Belfort	24	100	124	40	110	150						
E2C Belfort	1	1	24	100	124	40	110	150						
Ile de France														
	91 Essonne	Ris-Orangis	54	85	139	57	83	140						
	91 Essone	Massy Pal. (2008)	-	-	-	-	30	30						
E2C Essonne	1	2	54	85	139	57	113	170						
	75 Seine	Paris 20	-	87	87	56	150	206						
E2C Paris	1	1	-	87	87	56	150	206						
	93 Seine Saint Denis	La Courneuve	46	112	158	52	120	172						
	94 Seine Saint Denis	La Plaine	57	116	173	59	120	179						
	95 Seine Saint Denis	Rosny	46	107	153	52	120	172						
	96 Seine Saint Denis	Sevran	15	97	112	44	120	164						
E2C Seine St Denis	1	4	164	432	596	207	480	687						
	77 Seine et Marne	Montereau	-	19	19	19	60	79						
E2C Sud 78	1	1	-	19	19	19	60	79						
	78 Yvelines	Trappes	-	20	20	19	60	79						
	79 Yvelines	Mantes (2008)	-	-	-	-	20	20						
	80 Yvelines	Les Mureaux (2008)	-	-	-	-	20	20						
E2C Yvelines	1	3	-	20	20	19	100	119						
Lorraine														
	54 Meurthe Moselle	Nancy	28	249	277	90	150	240						
	57 Moselle	Woippy	50	84	134	51	80	131						
	55 Meuse	Bar le Duc	26	66	92	39	70	109						
	88 Vosges	Saint Dié	-	104	104	19	80	99						
	54 Meurthe Moselle	Longwy	-	24	24	22	60	82						
	88 Vosges	Epinal (2008)	-	-	-	-	80	80						
E2C Lorraine	4	6	104	527	631	245	520	765						
Nord-Pas-de-Calais														
	59 Nord	Roubaix	-	69	69	53	70	123						
E2C Lille	1	1	-	69	69	53	70	123						
Poitou-Charentes														
	86 Vienne	Châtelleraut	22	51	73	8	68	76						
E2C Châtelleraut	1	1	22	51	73	8	68	76						
Provence Alpes Côte d'Azur														
	13 Bouches du Rhône	Marseille Saint-Louis	193	300	493	152	350	502						
	13 Bouches du Rhône	Marseille Montolieu	8	1	9	-	20	20						
	13 Bouches du Rhône	Marseille Canebière	3	-	3	-	-	-						
	13 Bouches du Rhône	Marseille Flamants	15	14	29	-	15	15						
	13 Bouches du Rhône	Istres Ouest Provence	15	2	17	-	15	15						
E2C Marseille	1	4	234	317	551	152	400	552						
Nb de Régions / d'E2C			Nb de Départements			Nb de Villes/sites			Effectifs 2007			Effectifs prévisionnels 2008		
11 15			24			40			976 2 737			3 713 1 247 3 080 4 327		

E2C Auvergne

Centre Delille - Place Delille 63100 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 31 84 93 / Fax : 04 73 31 84 59
Contact : Anne-Marie LACHAL (am.lachal@e2c-auvergne.fr)

E2C du Territoire de Belfort

17 bis Faubourg de Lyon 90000 Belfort
Tél : 03 84 27 58 67 / Fax : 03 84 27 51 78
Contact : Gérard PEROZ (gperoz@e2c90.org)

E2C en Champagne-Ardenne

32, rue Benjamin Franklin - B.P. 21
51016 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 69 25 85 / Fax : 03 26 69 25 99
Contact : Régis THIBERT (regis.thibert@cfa.chalons.fr)

E2C Châtelleraut

A.G.E.2.C.
209, Grand rue Châteauneuf 86100 Châtelleraut
Tél : 05 49 83 87 79 / Fax : 05 49 02 50 87
Contact : Eric MEUNIER (em.age2c@orange.fr)

E2C en Essonne

ZI du Bois de l'Épine
11, avenue Joliot Curie - Ris-Orangis - 91031 Evry
Tél : 01 69 87 02 20 / Fax : 01 69 91 28 77
Contact : Dominique DUJARDIN (dominique.dujardin@e2c-essonne.org)

E2C Lille Métropole

45, boulevard du Général Leclerc 59100 Roubaix
Tél : 03 20 63 77 92 / Fax : 03 20 63 77 63
Contact : Michèle MATHE (m.mathe@e2c-lillemetropole.fr)

E2C Lorraine

Groupe CCI formation 54
3, rue du Mouzon - BP 1019 - 54521 Laxou
Tél : 03 83 95 36 08 / Fax : 03 83 95 36 07
Contact : Fabien LO PINTO (lopinto@nancy.cci.fr)

E2C Marseille

360, Chemin de la Madrague Ville
Place des Abattoirs - 13 344 Marseille Cedex 15
Tél : 04 96 15 80 40 / Fax : 04 96 15 80 41
Contact : Lionel URDY (lionel.urdy@e2c-marseille.net)

E2C Mulhouse

24 rue Jules Verne 68200 Mulhouse
Tél : 03 89 36 84 00 / Fax : 03 89 66 43 55
Contact : Alain GOEPFERT (e2cmulhouse@semaphore.asso.fr)

E2C Nièvre Bourgogne

31, rue Saint Agnan 58200 Cosne Cours sur Loire
Tél : 03 86 26 85 29 / Fax : 03 86 28 18 04
Contact : Raphaël ROUSSEAU (raphael.rousseau@e2c58-bourgogne.com)

E2C de Paris

3 rue de l'EST 75020 PARIS
Tél : 01 44 62 70 10 / Fax : 01 43 15 06 31
Contact : Alain FRANCOIS (afrancois@e2c-paris.fr)

E2C Seine-Saint-Denis

17, rue Edgar Quinet 93120 La Courneuve
Tél : 01 48 36 51 50 / Fax : 01 48 36 01 73
Contact : Jeanne SCHNEIDER (jeanne.schneider@e2c93.fr)

E2C Sud 77

7, rue du Calvaire 77130 Montereau
Tél : 01 60 73 44 02 - Fax : 01 60 74 87 35
Contact : Frédéric JUNGUENET (frederick.junguenet@e2csud77.fr)

E2C Tours Val de Loire

A.F.P.P. - 14, boulevard Preuilly 37000 Tours
Tél : 02 47 76 40 00 / Fax : 02 47 37 99 47
Contact : Diba MEDJAHED (d.medjahed.e2c@afpptours.com)

E2C en Yvelines

20, avenue Roger Hennequin
78190 Trappes
Tél : 01 30 16 17 07 / Fax : 01 34 82 93 39
Contact : Hervé DEMARCQ (h.demarcq@e2c78.fr)



Réseau E2C France

Président du Réseau : Alexandre SCHAJER - Président de la Conférence des Présidents : Georges GUILBERT
32, rue Benjamin Franklin - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr



Fondation des Ecoles de la 2^e Chance

Présidente : Edith CRESSON
21 Boulevard de Grenelle - 75015 PARIS
Tél : 01 45 78 34 15 - Courriel : edith.cresson@wanadoo.fr - Site : www.fondatione2c.org